

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 mars 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **36**
Nombre de représentés : **10**
Nombre d'absents : **18**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT SEPT MARS à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_024_CC_24
Désignation des représentants du TCO au
Conseil d'administration de la régie
communautaire Eau et Assainissement La
Créole

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - Mme Marie ALEXANDRE - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 46

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
21 mars 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
03/04/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Perceval GAILLARD - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Jean-Claude ADOIS - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Bruno DOMEN procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Brigitte DALLY procuration à Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Rahfick BADAT procuration à Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2023

AFFAIRE N°2023_024_CC_24 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU TCO AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE COMMUNAUTAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT LA CRÉOLE

Le Président de séance expose :

Par une délibération en date du 28 octobre 2019, le Conseil communautaire du TCO a adopté les statuts de la régie communautaire La Créole. Ces statuts ont été modifiés par délibérations en date du 16 décembre 2019 puis du 18 décembre 2020. Une nouvelle modification des statuts de la régie communautaire La Créole est nécessaire afin d'optimiser le fonctionnement de son conseil d'administration et d'assurer plus aisément le quorum lors de ses séances.

Ainsi, sous réserve de l'approbation par le conseil communautaire de la modification statutaire (délibération n° 2023_005_CC5 du 27/03/2023) et à compter du 16 avril 2023, le nouvel article 9 des statuts prévoit que le Conseil d'Administration de « la Régie communautaire LA CREOLE est composé de 13 membres, sans suppléants, désignés par le conseil communautaire du TCO sur proposition du (de la) Président(e) (article R. 2221- 5 du CGCT), selon la répartition suivante :

- 10 conseillers communautaires du TCO
- 2 personnalités qualifiées,
- 1 représentant élu du personnel parmi les membres du comité social et économique, dans les conditions fixées ci-après ».

Pour rappel, la composition actuelle du conseil d'administration de La Créole est la suivante :

1/ Conseillers communautaires :

- M. Yann CRIGHTON
- M. Michel CLEMENTE
- M. Philippe LUCAS
- M. Pierre GUINET
- M. Daniel PAUSE
- Mme Jocelyne JANNIN
- M. Jean-Bernard MONIER
- Mme Marie Josée MUSSARD-POLEYA
- Mme Jasmine BETON
- Mme Catherine GOSSARD

2/ Personnalités qualifiées : Jean-Claude FUTHAZAR et Sébastien GUYON

3/ Élu du personnel Comité Social Économique : M. François SMITH

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 22/03/2023.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- DIRE que le mandat des représentants du TCO au sein du Conseil d'administration de la régie communautaire La Créole désignés ce jour débutera le 16 avril 2023.

- DESIGNER à main levée, sur proposition du Président, les élus communautaires suivants comme membres du conseil d'administration de la Créole et ce à compter du 16 avril 2023 :

- **Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER en remplacement de Pierre GUINET,**
- **Jean-Philippe MARIE-LOUISE en remplacement de Marie Josée MUSSARD-POLEYA,**
- **Julius METANIRE en remplacement de Catherine GOSSARD,**
- **Armand MOUNIATA en remplacement de Jasmine BÉTON.**

Les conseillers communautaires, membres du CA de la Créole, sont les suivants :

CLEMENTE Michel (Saint Paul)

CRIGHTON Yann (Saint Paul)

JANNIN Jocelyne (Trois Bassins)

LUCAS Philippe (Saint Leu)

MARIE-LOUISE Jean-Philippe (Saint-Paul)

METANIRE Julius (Saint-Paul)

MONIER Jean-Bernard (La Possession)

MOUNIAMA CUVELIER Marie Bernadette (Saint-Paul)

MOUNIATA Armand (Le Port)

PAUSE Daniel (Trois Bassins)

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président